La Guadeloupe soumise à la dictature (1)

Gwadeloup « an tan SORIN »



Dès le début du mois de septembre 1940, l'essentiel de l'arsenal arbitraire et répressif de Vichy commence à être appliqué en Guadeloupe. Toutes les libertés démocratiques sont supprimées. Le Conseil Général disparait le 30 octobre […]

Les membres de la fonction publique dont l'accès était déjà sévèrement réglementé par la loi du 13 septembre, les magistrats coloniaux, les légionnaires doivent prêter serment de fidélité au Maréchal PETAIN. L'enseignement étroitement contrôlé et épuré se transforma en une véritable machine de propagande destinée à véhiculer l'idéologie du régime **(respect de la personne humaine, la famille, la société, le culte de la patrie)**. Et à conforter le sentiment d'attachement à la personne de PETAIN.

Les jeunes lycéens sont invités à ce propos, à interpréter l'hymne de Vichy « ***Maréchal […] nous voilà*** ». Ils sont de plus assujettis à la cérémonie du salut au drapeau tricolore. L'école débarrassée des **« mauvais bergers »** à savoir les Socialistes et autres républicains et complétée par l'éducation religieuse doit prolonger l'éducation familiale.

L'école primaire accusée d'être la pépinière d'une laïcité anti-religieuse une fois épurée fut refondue. Les programmes insistent sur l'enseignement de la morale.

« L'école, *écrit PETAIN*, ***ne prétendra plus à la neutralité. La vie n'est pas neutre, il n'y a pas de neutralité possible entre le vrai et le faux, entre le bien et le mal, entre l'ordre et le désordre, entre la France et l'anti-France ».***[1]

Le Vichysme refusant la dimension livresque du savoir introduit dans le cursus scolaire une formation manuelle. ***« Il faudra,*** poursuit-il, ***que les maitres se pénètrent de cette idée, qu'il n'est pas moins noble et même profitable, même pour l'esprit, de manier l'outil que de tenir la plume et de connaitre à fond un métier que d'avoir sur toutes choses des clartés superficielles ».***[2]

La jeunesse guadeloupéenne, déjà embrigadée à l'école, est socialement encadrée dans les structures telles que les chantiers de jeunesse, les âmes vaillantes, les Scouts, les guides de France… Ce mouvement de conditionnement vise à organiser une régénération morale et physique des jeunes, à créer le sens de la vie communautaire et de l'amitié fraternelle ***« La jeunesse***, déclare PETAIN, ***a besoin de vivre avec la jeunesse, de prendre sa force au grand air, dans une fraternité salubre qui lui prépare à la vie ».*** Chacun en la ***colonie est invité à respecter la devise de la révolution nationale, inscrite au frontispice des édifices publics »***. Même à la Guadeloupe s'organise, autour du chef charismatique de l'Etat français, un véritable culte. La **''place de la Victoire''** fut rebaptisée **''Philippe PETAIN''**. Une rue de la commune du Moule porte le nom du **''guide, du sauveur''**.

La lutte contre les membres de l'ancien régime républicain s'étend également à la colonie. Le **stade Félix EBOUE**, gaulliste de la première heure, devient en janvier 1941 « **Stade Amiral ROBERT** ».



Amiral Pierre Michel-Albert ROUYER 1er mai 1889-3 mai 1973

La liberté d'opinion étant abolie, les seules idées qui ont droit de cité en la Colonie sont celles correspondant aux idées de la Révolution nationale. La presse coloniale déjà étroitement contrôlée et surveillée depuis le mois de septembre 1939, est prise en main par « **le Service Général d'information et de Propagande »** créé par SORIN au mois de janvier 1941. Ce redoutable organisme, placé sous la direction de l'***Amiral Pierre Michel-Albert ROUYER***, centralise et contrôle tous les médias. Rien ne pouvait se publier sans revêtir l'imprimatur de ce service.

Même les journaux pourtant favorables à l'administration SORIN ne sont pas épargnés par la censure **« L'informateur »** où officiaient les thuriféraires de PETAIN et qui publiait des articles laudatifs sur le nouveau régime parut avec de très nombreux blancs. Les autres journaux victimes d'une distribution parcimonieuse de papier s'étiolèrent et disparurent.

L'effondrement de la France en mai-juin 1940 ne s'explique que par ce fait : **« l'esprit de jouissance l'a emporté sur l'esprit de sacrifice ».** Aussi SORIN est-il appelé à inviter les Guadeloupéens à la contrition, à la pénitence, en définitive à une sorte de repentance spirituelle.



L'on comprend dès lors, que le gouvernement de Vichy, ait tenté, au travers des idéaux de la Révolution Nationale, d'instaurer une sorte d'ordre moral à la Guadeloupe. Il affiche sa volonté de réorganiser les mœurs, les habitudes et les règles de conduite qui régissaient jusqu'alors la société coloniale. D'abord la Famille, l'un des termes de la trilogie vichyssoise, considérée comme cellule de base de la société coloniale est restaurée. On cherche en vain à imposer le modèle de la **famille nucléaire** créée par le mariage. C'est une famille patrifocale en relation avec le culte du chef où la femme est glorifiée mais seulement dans sa fonction de mère au foyer. Le concubinage modèle historique de la famille créole fondée sur le Matriarcat est sévèrement combattu. Les fonctionnaires coloniaux sont invités à donner l'exemple donc **« à régulariser au plus vite leur situation » en légitimant leurs enfants nés hors du mariage et « en appelant au foyer familial la mère de leurs enfants ».**

Le divorce qui dissout les liens du mariage chrétien fut sous l'administration de SORIN réduit à des cas très précis. Il ne pouvait, en outre, être prononcé avant une période de trois ans. « **Les juges civils**, **déclare en septembre 1941, le très conservateur *DUMOULIN* de la Cour d'appel de Basse-Terre, sous l'impulsion donnée par le législateur veilleront au maintien de la famille en ne faisant du divorce qu'un cas exceptionnel** »[3].

De plus, la famille créole, fût-elle traditionnelle, tend à s'organiser sur le modèle militaire. Le père, chef de famille désormais présent dans le foyer, exerce une autorité absolue sur femmes et enfants. La discipline renforcée devient d'une sévérité extrême. Ainsi, le vieil adage anglais d'après lequel **« les enfants sont faits pour être vus, mais jamais entendus »** se retrouve–t-il à la Guadeloupe.



André GIDE, déjà en son temps, n'eut pas de mots assez forts pour dénoncer cette morale familiale traditionnelle et oppressive. Dans les « **Nourritures terrestres** » c'est l'institution de la famille qui est, elle-même, condamnée ***« familles, foyers, clos […], je vous hais ».***

La chartre du travail promulguée en France en 1941 se traduit dans la colonie dans le rétablissement de la vieille coercition administrative de l'époque post-esclavagiste. Désormais tous les guadeloupéens en âge de travailler doivent justifier par un Livret de la vente régulière de leur force de travail pour autrui. L'institution du Livret qui faisait du travail une obligation économique permit au service du Gouvernement de mieux contrôler l'activité des masses laborieuses, de les assujettir comme sous le Second Empire aux propriétaires fonciers et usiniers et aussi de débusquer les oisifs et autres fainéants qui **« passaient leur temps à s'asseoir sur les ponts… »**

Vichy se présente en Guadeloupe comme l'âge d'or de la bureaucratie. L'administration intervenait à tous les niveaux de vie sociale et économique et participait au contrôle de la population.

Le **« SORINISME »** version coloniale du Maréchalisme en France apparait à la fin de 1941 et surtout en 1942 comme un régime autoritaire semi-fasciste reposant sur une idéologie d'exclusion sociale et un appareil policier omnipotent.

Les gendarmes coloniaux ont vu leurs moyens d'action considérablement accrus.

Paul VALENTINO 9 juin 1902-15 mars 1988





Les Marins de la « Jeanne d'Arc », véritable pendant du **« Service d'ordre légionnaire[4] »** le **(SOL)** de ***Joseph DARNAND***[4] effectuaient de fréquentes patrouilles nocturnes. Il s'agissait d'enrayer le mouvement de dissidence et de surveiller au besoin par l'intimidation de la population. Cette milice fasciste relayait les gendarmes dans leur œuvre d'extinction des Libertés démocratiques. Le régime ne tolérait pas que se manifestât l'expression d'une quelconque opposition. Les Guadeloupéens jugés « dangereux pour la Défense Nationale » sont arrêtés, enfermés au Fort Napoléon ou carrément relégués au bagne de Guyane. ***Paul VALENTINO*** fut l'un des plus célèbres *anti vichyssois* de la Guadeloupe.

Gouverneur François PIERRE ALYPE
11 avril 1886-5 février 1956



De plus, SORIN à l'instar de tous les dictateurs, favorise à la Guadeloupe un ignoble état d'esprit. De très nombreux habitants des colonies antillaises se sont transformés en délateurs et auxiliaires zélés du régime arbitraire de Vichy. Comment expliquer ce détestable climat de médisance et de suspicion ? Cette nouvelle mentalité résulte-t-elle de la crainte, de la répression ou, de la peur qu'inspiraient SORIN et sa milice de la « Jeanne » ? Le régime n'a-t-il pas en fin de compte, fait exploiter à des fins d'uniformisation sociale, une pratique déjà courante dans la population, celle des lettres anonymes dénonciatrices ou vengeresses ?

S'agissant de ce dernier point, nous voyons le ***Gouverneur PIERRE-ALYPE*** en septembre 1939, s'élever contre l'envoi de lettres anonymes.

Il les considère comme la « **forme la plus dégradante de la dénonciation et n'appelle que mépris pour son auteur** ». Le gouverneur avertit, **« désormais tout écrit de ce genre qui me sera adressé sera détruit dès sa réception ».**[5] Ce qu'il convient de retenir et qui n'honore point les Guadeloupéens. C'est la génération d'une atmosphère d'insécurité et de méfiance marquée par des attitudes indignes et flagorneuses.

Pendant les années du gouvernorat de SORIN, les Guadeloupéens furent structurés psychologiquement et idéologiquement. Rares sont ceux que le régime de Vichy n'atteint pas dans leur vie profonde. Cette situation difficile devait entraîner un mouvement d'opposition au **SORINISME**.

Léon Rameau DANQUIN* *Revue Etudes Guadeloupéennes (EG)* N°1 mai 1989

***Léon Rameau DANQUIN**, ancien professeur d'histoire et de géographie au lycée Faustin FLERET de Morne-à -L'eau, est membre fondateur et membre du Comité de rédaction de la « Revue Etudes Guadeloupéennes » est décédé au Moule, le 23 juin 2019.

1 Philippe PETAIN in Revue des 2 mondes, 15 Août 1940

2 Ibidem

3 Cité par **Eliane SEMPAIRE**, *An tan Sorin,* p. 125

4 Service d'ordre légionnaire (SOL) est une organisation politique et paramilitaire de choc du régime de Vichy, pendant la Seconde Guerre mondiale. Créé à l'été 1941, il est l'ancêtre de la Milice française créée en janvier 1943. Le commandement national du **(SOL)** ayant été attribué, en janvier 1942, à **Joseph DARNAND**, celui-ci s'installe à Vichy. Il y affiche des positions ouvertement collaborationnistes et ne cesse jamais d'avoir le soutien du Maréchal PETAIN, sauf tout à la fin du régime, à partir du 6 août 1944.

5 Cité par **Laurent FARRUGIA,** in Historial antillais, tome 5 p. 395